
COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

Stratégie énergétique

Plusieurs initiatives très intéressantes pour l'environnement malgré des faiblesses notables

Montréal, le 4 mai 2006 – Le Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec (RNCREQ) a été agréablement surpris par plusieurs mesures mises de l'avant par le gouvernement du Québec dans la stratégie énergétique dévoilée aujourd'hui. En tant qu'intervenants actifs du domaine énergétique québécois depuis plusieurs années, les conseils régionaux de l'environnement sont en mesure d'y percevoir de nombreuses initiatives très intéressantes. Citons entre autres la poursuite des efforts en faveur de l'efficacité énergétique, la promotion de la géothermie et du solaire, l'ouverture encore plus grande pour la production décentralisée, les nouvelles mesures de modulation des tarifs dans le temps, l'intensification des mesures en faveur des ménages à faible revenus, l'intégration de l'efficacité énergétique dans le processus d'appel d'offre d'Hydro-Québec, etc. Le RNCREQ retient par ailleurs la volonté du gouvernement de donner lui-même l'exemple en se donnant des objectifs ambitieux de réduction de la consommation d'énergie, faisant ainsi le lien avec le Plan de développement durable du gouvernement du Québec.

Cela dit, le RNCREQ déplore certains aspects beaucoup moins roses de la stratégie. Soulignons d'abord cette insistance très forte en faveur de la croissance de la production d'électricité. Il y a lieu de se questionner sur les avantages et les risques associés à cette volonté de développer des sources d'énergie au-delà de nos besoins, et ce, pour des raisons d'ordre strictement économique. S'agit-il vraiment de développement durable ?

L'autre aspect qu'il faut déplorer, c'est la timidité avec laquelle les engagements sont pris dans le secteur de la consommation du pétrole. Certes on y retrouve une meilleure ouverture de la part du gouvernement, ce secteur ayant été négligé jusqu'ici. Mais cela ne rend toujours pas justice à l'urgence de s'attaquer à notre très grande dépendance au pétrole et surtout aux nombreux impacts environnementaux (smog, gaz à effet de serre, etc.) et économiques qui y sont associés. Il faut des objectifs d'économie plus ambitieux et des actions concrètes.

Enfin, le RNCREQ tient à souligner l'intention du gouvernement de modifier la Loi sur la Régie de l'énergie afin «*que le développement durable soit mieux pris en compte lors de l'analyse des projets énergétiques*». Il s'agit là d'une excellente nouvelle pour nous qui luttons depuis longtemps pour que la Régie intègre l'environnement de façon plus concrète dans sa prise de décision. Nous suivons donc de très près ces modifications législatives afin qu'elles permettent de rendre le mécanisme d'approbation des projets énergétiques plus efficace et plus respectueux des valeurs sociales et environnementales des québécois, évitant ainsi les situations déchirantes que vivent de plus en plus de communautés locales avec les projets énergétiques, entre autres dans le secteur éolien.

- 30 -

Pour information : Guy Lessard, président ,tél.(418) 338-1906 cell. (418) 955-1217
Philippe Bourke, directeur général, tél. (514) 861-7022 p.25
cell. (514) 791-7022